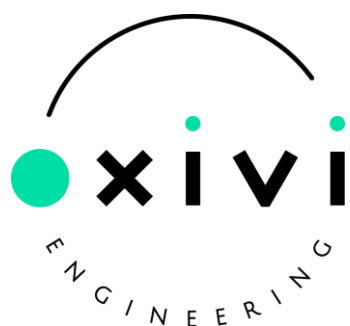


# ENGAGEMENTS RSE

(RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES)



# CHARTRE

Soucieuse de son devoir d'exemplarité en matière de **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** et de l'**impact positif** qu'elle souhaite laisser aux générations futures, l'entreprise OXIVI s'engage à :

1. **INTÉGRER** la RSE dans sa stratégie d'entreprise avec la revue régulière des indicateurs extra financiers du comité de pilotage ;
2. **S'ASSURER** de sa transition vers une économie bas carbone et réduire l'impact de son activité sur l'environnement, notamment en réduisant et valorisant ses déchets, en favorisant les énergies propres et méthodes douces, et en maîtrisant sa politique d'achat en recourant de façon privilégiée à des fournitures issues de l'économie circulaire ;
3. **PROPOSER** à ses clients les meilleures solutions dédiées au bâtiment durable en termes de réduction de la consommation d'énergie, de production d'énergie, et de limitation d'émission de dioxyde de carbone (CO2).
4. **AGIR** en employeur responsable en instaurant une politique de dialogue social avec les Employés, en conservant une trace de la mise en œuvre des décisions, en effectuant une revue périodique des processus de gouvernance de l'organisation, en encourageant la participation effective des employés à tous les niveaux aux activités de l'organisation en rapport avec la RSE, et en se conformant à toute obligation concernant la protection sociale des travailleurs.
5. **GÉNÉRER** un impact sociétal positif local en se rapprochant des acteurs de proximité, en les sensibilisant aux enjeux du développement durable par des actions bénévoles de projets participatifs citoyens, en promouvant l'apprentissage des jeunes et en proposant des dons de sang réguliers.

